

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
194^e année
1^{er} mars 2018
n° 8 / 7765^e
pages 409 à 456



CHRONIQUE / Agression sexuelle

Non à l'outrage sexiste !
> *Véronique Tellier-Cayrol*

425

ÉDITORIAL

409 Les chaînes de blocs déjà dépassées ?, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 412 Secret des affaires (transposition de la directive) : dépôt d'une proposition de loi
- 415 Artistes-interprètes (œuvre audiovisuelle) : exploitation sous une forme nouvelle
- 416 Procréation médicalement assistée : adoption plénière pour l'épouse de la mère
- 417 État civil (sexe de l'enfant) : annulation de l'acte pour erreur d'assignation
- 418 Gestation pour autrui (atteinte à la vie privée) : réexamen des pourvois
- 421 Étranger (immigration et droit d'asile) : présentation du projet de loi

POINT DE VUE

423 Quelques remarques sur la location dans l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux, *Françoise Auque*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 428 **Chronique** : La généralisation de l'amende civile : entre progrès et confusions, *Fleur Graziani*
- 435 **Panorama** : Droit du sport, *Centre de droit et d'économie du sport (OMIJ-CDES)*
- 446 **Notes** : La CEDH et la reconnaissance des mariages entre personnes de même sexe célébrés à l'étranger : avis de tempête ou signal brouillé ?, *note sous CEDH 14 déc. 2017, Hugues Fulchiron*
- 451 La clause d'avis préalable d'un ordre professionnel, une clause de conciliation comme les autres ?, *note sous Civ. 3^e, 16 nov. 2017, Kamalia Mehtiyeva*

ENTRETIEN

456 Loïc Cadiet - « Pour l'unité de tribunal »

DAJLOZ



Version numérique incluse*



321808



9 782993 218082

ÉDITORIAL

Didier Guével

409

Les chaînes de blocs déjà dépassées ?

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carolc ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Mars 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR69572195550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t



ACTUALITÉS

412

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Secret des affaires (transposition de la directive):

dépôt d'une proposition de loi

Consommation

Crédit à la consommation:

devoir de mise en garde et informations

précontractuelles, *Tl Aubervilliers*, 23 janv. 2018

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (loyer):

déplafonnement par fixation conventionnelle,

Civ. 3^e, 15 févr. 2018

Bail commercial (exécution):

non-applicabilité du régime du déséquilibre

significatif, *Civ. 3^e*, 15 févr. 2018

Propriété intellectuelle

Artistes-interprètes (œuvre audiovisuelle):

exploitation sous une forme nouvelle,

Cass., ass. plén., 16 févr. 2018

Société et marché financier

SARL (assemblée):

résolution proposant la nomination

d'un commissaire aux comptes,

Com. 14 févr. 2018

416

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Obligation de conseil du notaire:

vente d'immeuble situé en zone inondable,

Civ. 1^{er}, 14 févr. 2018

Famille-Personne-Succession

Procréation médicalement assistée:

adoption plénière pour l'épouse de la mère,

Versailles, 15 févr. 2018

État civil (sexe de l'enfant):

annulation de l'acte pour erreur d'assignation,
TGI Toulon, 7 déc. 2017

Gestation pour autrui (atteinte à la vie privée):
réexamen des pourvois,

Cass., Cour de réexamen, 16 févr. 2018

Gestation pour autrui (état civil):

transcription du nom de la mère d'intention,

TGI Nantes, 14 déc. 2017

419

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Permis de construire

(démolition d'une éolienne): compétence

du juge judiciaire, *Civ. 1^{er}*, 14 févr. 2018

420

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Violences sexuelles sur mineur:

rapport du groupe de travail sénatorial

Procédure pénale

Audience pénale (box vitré): compétence

du juge judiciaire, *CE* 16 févr. 2018

421

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Étranger (immigration et droit d'asile):

présentation du projet de loi

Étranger (régime d'asile européen):

adoption définitive de la proposition de loi

Étranger (hébergement d'urgence): interpréta-

tion de la circulaire « Collomb », *CE* 20 févr. 2018

POINT DE VUE

- 423 Quelques remarques sur la location dans l'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux par Françoise Auque



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

- 425 Non à l'outrage sexiste! par Véronique Tellier-Cayrol

- 428 La généralisation de l'amende civile: entre progrès et confusions par Fleur Graziani

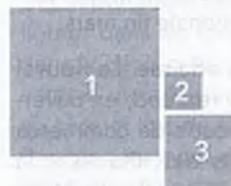
PANORAMA

- 435 Droit du sport février 2017 - janvier 2018 par le Centre de droit et d'économie du sport (OMIJ-CDES)

NOTES

- 446 La CEDH et la reconnaissance des mariages entre personnes de même sexe célébrés à l'étranger: avis de tempête ou signal brouillé?, note sous CEDH 14 déc. 2017 par Hugues Fulchiron

- 451 La clause d'avis préalable d'un ordre professionnel, une clause de conciliation comme les autres?, note sous Civ. 3^e, 16 nov. 2017 par Kamalia Mehtiyeva



ENTRETIEN

- 456 Loïc Cadet - « Pour l'unité de tribunal »



À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).

***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr